



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N°160 6 JUIN 2019

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

**CAP-VERT : LES
ENERGIES
RENOUVELABLES
POURRAIENT
ATTEINDRE 50%
DE LA
PRODUCTION
D'ICI 2030**

ETHIOPIE :
CONSTRUCTION
D'UN SATELLITE
DESTINE AUX
COMMUNICATIONS

SIERRA LEONE :
REPRISE DU 4EME
CYCLE D'OCTROI DE
LICENCES
PETROLIERES

COTE D'IVOIRE :
ATTRIBUTION DE
QUATRE BLOCS
D'EXPLORATION
PETROLIERE EN MER

BURKINA FASO :
POINT SUR LA
MISE EN ŒUVRE
DU PNDES

NIGERIA : LE
GOUVERNEMENT
FEDERAL MULTIPLIE
LES ANNONCES
DANS LE SECTEUR
AERIEN

CAMEROUN : UN
INCENDIE SURVENU
SUR LE SITE
PETROLIER DE LA
SOCIETE NATIONALE
DE RAFFINAGE

GHANA : LE TAUX
DE CREANCES
DOUTEUSES DES
BANQUES
GHANEENNES
DEMEURE ELEVE

**ACCORD SUR LA ZONE
DE LIBRE-ECHANGE
CONTINENTALE
AFRICAIN (ZLECAf)**



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

L'accord sur la ZLECAf est entré en vigueur jeudi 30 mai 2019 avec à ce jour sa ratification par 24 des 55 pays membres de l'Union africaine. Le Bénin, l'Érythrée et le Nigéria sont aujourd'hui les seuls pays n'ayant pas paraphé l'accord. Selon le porte-parole du Président nigérian cette situation pourrait évoluer suite aux conclusions positives d'un rapport du Comité directeur présidentiel sur l'impact de la zone de libre-échange sur le Nigéria. Le lancement de la phase opérationnelle de l'accord est prévu le 7 juillet prochain au sommet de l'UA à Niamey. Signée par tous les pays membres de l'UA, la zone constituerait un marché de 1,2 Md d'individus pour un PIB cumulé de 2 500 Mds USD.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) le 30 mai 2019

La ZLECAf est entrée en vigueur le 30 mai 2019, soit un mois après le dépôt de la 22^e ratification auprès de la Commission de l'UA. Cette ratification, effectuée par la République sahraouie, avait alors permis d'atteindre le seuil minimal de ratifications requis par l'article 23 de l'accord pour déclencher l'entrée en vigueur de la ZLECAf. Le lancement de la phase opérationnelle et notamment les instruments techniques pour contrôler la zone, ainsi que le choix de l'emplacement du Secrétariat auront lieu lors du sommet extraordinaire de l'UA à Niamey le 7 juillet 2019. Alors que le commerce intra-africain ne représente que 15 % des échanges des pays africains, la ZLECAf vise la réduction des tarifs douaniers pour 90 % des produits et la mise en place d'un marché libéralisé des services entre les 55 États membres de l'UA. À date, 52 États sont signataires de l'accord et 24 États l'ont ratifié. Le Bénin, l'Érythrée et le Nigéria sont aujourd'hui les seuls pays n'ayant pas paraphé l'accord. Selon le porte-parole du président nigérian, cette situation pourrait évoluer suite aux conclusions positives d'un rapport du Comité directeur présidentiel sur l'impact de la zone de libre-échange sur le Nigéria. Signée par tous les pays membres de l'UA, la zone constituerait un marché de 1,2 Md d'individus pour un PIB cumulé de 2 500 Mds USD.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Cameroun : le budget révisé 2019 en hausse de 7,5%

Une ordonnance du chef de l'Etat datée du 29 mai 2019 ajuste les prévisions budgétaires, d'un montant initial de 4 8501 Mds à 5 212 Mds FCFA. Cet ajustement prévoit une baisse du budget de la présidence de la République et des services rattachés, des services du Premier ministre et du ministère de la Défense, et une hausse du budget des ministères de l'Eau et de l'Energie, des Travaux publics, des Sports et de l'Education physique. La charge de la dette affiche une forte hausse (+225,6 Mds FCFA, soit +21,3%) et atteint 1 283 Mds FCFA. L'adoption de ce dispositif budgétaire était un préalable à la présentation du dossier du Cameroun au Conseil d'administration du FMI, prévu le 24 juin 2019.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : la Chine annule 20 M USD de la dette congolaise

Cette annonce de l'ambassadeur de Chine en République du Congo fait suite à la signature, le 29 avril à Pékin, de l'accord sur la restructuration de la dette congolaise vis-à-vis de la Chine. L'effort consenti par la Chine permet de réduire de 20 M USD le montant de sa créance auprès du Congo-Brazzaville, et s'inscrit dans la poursuite des négociations que l'État congolais mène avec ses principaux créanciers pour ramener sa dette publique à un niveau soutenable. Cette annulation concerne uniquement les prêts octroyés par le gouvernement chinois (environ 2,5 Mds USD), tandis que la dette commerciale envers les entreprises chinoises reste inchangée.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : point sur la mise en œuvre du PNDES

Le Comité national de pilotage du Plan national de développement économique et social (PNDES) a tenu, le 27 mai 2019, sa réunion de validation du rapport de performance 2018 et des perspectives 2019-2021. Le rapport évoque l'amélioration de la croissance (6,6% en 2018 contre 6,3% en 2017), le renforcement des capacités de l'armée, l'achèvement des infrastructures routières, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, le renforcement de la gestion des déchets solides et l'amélioration de la gouvernance. Des défis restent cependant à relever (sécurité et apaisement du climat social). Des décisions ont été prises concernant l'amélioration du suivi des politiques publiques, la production statistique et le renforcement du cadre macroéconomique.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : création d'une Agence nationale sur les changements climatiques

Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable a annoncé la création d'une Agence nationale sur les changements climatiques. Cette agence aura pour but de suivre et proposer des solutions aux problématiques auxquelles la Côte d'Ivoire devra faire face dans les années à venir. En effet, avec la dégradation des littoraux, la hausse des températures ainsi que la perturbation des précipitations, la Côte d'Ivoire pourrait enregistrer des pertes de 380 à 770 Mds FCFA (585 M à 1,18 Md EUR).

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : le rapport de la Banque mondiale (BM) sur le pays

Selon la BM, la croissance économique a légèrement accéléré (de 3% en 2017 à 3,6% en 2018), tirée par les secteurs des télécoms, du transport, de l'agriculture et de la pêche. Le taux de croissance annuel devrait atteindre 6,2% sur la période 2019-2022, sous l'effet d'une reprise des activités minières et de la mise en chantier du gisement gazier de Grande Tortue/Ahmeyim (GTA), susceptible de rapporter au pays 14,4 Mds USD de recettes nettes en 30 ans. Le pays a enregistré un excédent budgétaire en 2018 (1,6% du PIB). Le niveau des réserves est monté à 4,7 mois d'importations. La banque centrale a baissé en novembre 2018 son taux directeur de 9% à 6,5%, afin de faciliter le crédit aux entreprises et aux ménages, une première depuis dix ans.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : les services du FMI concluent leur mission de revue de programme et de consultation 2019 au titre de l'article IV

Une mission du FMI a séjourné à Niamey du 15 au 28 mai 2019 afin de mener des discussions au titre de la 4^{ème} revue du programme appuyé par la FEC et des consultations au titre de l'article IV. La croissance économique est estimée à 6,5% en 2018 et 2019, portée par la construction, les services et la production de pétrole. Le déficit global est en baisse à 4,1% du PIB en 2018, contre 5,7% en 2017. En revanche, l'apurement des arriérés de paiement intérieurs a accusé des retards. L'équipe encourage les autorités à œuvrer pour un accès au crédit à des conditions abordables, pour une distribution plus équitable de la charge fiscale et pour le renforcement de la formation professionnelle et une éducation de qualité.

✉ cossuc@afd.fr

▼ Sénégal : croissance de 11,3% du secteur secondaire en mars

D'après une note de la Direction de la prévision et des études économiques, au terme du mois de mars 2019, le secteur secondaire a enregistré une croissance de 11,3% par rapport au mois de février 2019, après deux mois de baisse (-4,7% en janvier et -10% en février). Cette reprise est portée par la fabrication de produits agroalimentaires (18,6%), la filature, le tissage et l'ennoblissement textile (44,2%), la construction (12,8%) et les activités extractives (8,3%). Cette hausse contraste avec la baisse dans les sous-secteurs du cuir et de la fabrication d'articles de voyage et de chaussures (-57,7%), le sciage et le rabotage de bois (-23,6%), les industries chimiques (-27,5%) et la fabrication de produits pharmaceutiques (-44,7%).

✉ lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : hausse de 2,01% du PIB au 1^{er} trimestre 2019

La croissance du PIB au 1^{er} trimestre 2019 a atteint 2,01% selon le Bureau nigérian des statistiques, en baisse par rapport au trimestre précédent (2,38% au T4 2018) mais en hausse en glissement annuel (1,89% au T1 2018). L'économie nigériane a été tirée par la progression de 2,47% du secteur non-pétrolier, en hausse par rapport au T1 2018 (+0,76%), mais en légère baisse par rapport au T4 2018 (+2,70%). Les secteurs de l'agriculture (+3,17%) et des services (+2,41%) ont tous les deux contribué à cette croissance, en particulier grâce aux télécommunications pour ce dernier. Au contraire, le secteur pétrolier (9% du PIB) est resté en récession avec une baisse de -2,40% au T1 2019, après -1,62% au T4 2018.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : ratification du Budget 2019 par le Président Buhari

Le Président Buhari a ratifié lundi 27 mai 2019 le Budget 2019 approuvé par le Parlement, d'un montant de 8 916 Mds NGN (29 Mds USD), soit 86 Mds NGN (280 M USD) de plus que la proposition présentée initialement par l'exécutif. La ratification du budget s'est effectuée deux jours avant l'intronisation officielle du Président pour un second mandat de quatre ans. La banque centrale nigériane a par ailleurs décidé de maintenir sa politique monétaire avec un taux directeur à 13,5%, le corridor autour de ce dernier à +200/-500 pdb, les réserves obligatoires des banques à 22,5% et le ratio de liquidité à 30%.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Burundi : adoption du projet de loi budgétaire pour l'exercice 2019-2020

La chambre basse du Parlement a approuvé le 29 mai le projet de loi budgétaire pour l'année 2019-2020. Les recettes publiques devraient augmenter de 7,3 % pour atteindre 20,6% du PIB (730 M USD), contre 20,0% du PIB lors de l'exercice 2018-2019. La dépense publique devrait s'inscrire en hausse de 8,3% pour atteindre 835 M USD, soit près de 23,5% du PIB. Selon les chiffres du gouvernement, le déficit public, bien qu'en augmentation de 104 M USD pour l'année budgétaire à venir, reste à un niveau faible à 2,9% du PIB. Cependant, la Cour des Comptes a constaté que l'exécution du budget pour l'exercice 2018-2019 avait été émaillée de nombreuses irrégularités et déplore une violation de la loi régissant les finances publiques. De surcroît, le montant des recettes publiques annoncé est en contradiction avec les chiffres du Plan National de Développement (PND) du Burundi 2018-2027, ce dernier faisant état d'un niveau de recettes n'excédant pas 13,0% du PIB pour l'année 2018-2019.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : aide budgétaire multisectorielle de la Banque mondiale de 750 M USD

Le 28 mai 2019, la Banque mondiale a approuvé le projet « *Inclusive Growth and Fiscal Management Development Policy Financing* » d'un montant de 750 M USD. Cette aide budgétaire multisectorielle s'articule autour de quatre objectifs : (i) la stimulation de l'investissement privé et le soutien au financement de logements abordables, (ii) le renforcement des revenus des agriculteurs et l'amélioration de la sécurité alimentaire, (iii) la création d'une marge budgétaire par l'amélioration de la gestion des finances publiques, pour permettre au gouvernement d'investir dans les programmes de développement prioritaires et (iv) l'appui aux initiatives de numérisation, pour alimenter une croissance inclusive et renforcer la transparence des procédures administratives. Ce financement est le premier d'une série, un second prêt devant intervenir en 2020.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Burkina Faso : la DGI lance la nouvelle version de la plateforme eSintax

Après le lancement en avril 2018 de la version 1 du portail eSintax pour la télé-déclaration et le télépaiement des impôts, la Direction générale des impôts (DGI) vient de procéder au lancement officiel de la 2^{ème} version de ladite application. Au total, plus de 60% des recettes fiscales de la DGI sont désormais déclarées et payées en ligne. La version 2 du portail eSintax intègre sept nouvelles fonctionnalités en ligne (délivrance des attestations et certifications, consultation des arriérés, enregistrement des marchés, paiement des impôts et taxes par mobile money, paiement des impôts et taxes en espèces dans le réseau des banques partenaires de la DGI (UBA) et la demande de remboursement de crédit de TVA).

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : présentation d'EUROCHAM Burkina

La Chambre de commerce européenne au Burkina (Eurocham Burkina), regroupant des entrepreneurs de l'Union européenne au Burkina Faso, a convié, le 24 mai 2019, ses membres et des diplomates résidant au Burkina à un *business meeting*. Créée en mai 2018, avec le soutien de la DUE, Eurocham Burkina est une association ayant pour principal objet de représenter la communauté des affaires européennes et de faciliter les échanges industriels et commerciaux entre l'Europe et le Burkina Faso. Son président est Simon Pémont, DG de la filiale burkinabè du distributeur suisse de produits et services pétroliers et gaziers Oryx Energies. La cérémonie a également servi de cadre pour présenter Eurocham Côte d'Ivoire.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : adoption d'une taxe de 0,2% sur les importations maliennes au titre de la contribution au financement de l'Union africaine

Le gouvernement va introduire une taxe de 0,2% sur les importations pour apporter une contribution au financement du budget de l'UA. Le projet de loi instituant ce prélèvement vient d'être adopté en conseil des ministres. Cette nouvelle taxe s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions issues du sommet des chefs d'Etat de l'UA, tenu à Kigali (Rwanda) en juillet 2016. Pour mémoire, les chefs d'Etat avaient adopté lors de ce sommet le principe d'instaurer une taxe spéciale sur leurs importations en vue du financement du budget de l'UA et réduire ainsi la dépendance financière de cette organisation vis-à-vis des donateurs extérieurs (UE, Etats-Unis, Chine, Banque mondiale).

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : la banque centrale annonce un plan de 900 M GHC pour nettoyer le secteur du microcrédit**

Le gouverneur de la banque centrale ghanéenne a récemment annoncé le déblocage de 900 M GHC (180 M EUR) pour aider à la restructuration du secteur de la microfinance. A l'instar de ce qui a été réalisé pour les banques universelles en fin d'année dernière, le plan qui devrait débiter en fin d'année vise à réduire le nombre des acteurs du secteur et assainir la situation actuellement très vulnérable de ceux restant en activité : plus de 700 000 déposants dans des structures de microfinance et banques rurales pourraient ainsi perdre leurs avoirs estimés à 740 M GHC (145 M EUR).

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : le taux de créances douteuses des banques ghanéennes demeure élevé**

Malgré une diminution par rapport à avril 2018 (23,5%), la proportion des créances douteuses dans les banques ghanéennes reste importante à 18,5%, avec comme conséquence un maintien des taux de prêts à un niveau élevé et une prudence excessive des établissements bancaires. Cette situation n'a pas empêché les crédits au secteur privé d'augmenter de 19,8% sur un an à fin avril 2019, contre +5,6% un an plus tôt. Les indicateurs de santé du secteur bancaire sont par ailleurs plutôt favorables avec un ratio de fonds propres de 21,9% pour un taux de rendement des actifs de 3,4%, un ratio de rendement des capitaux propres de 3,4% et un ratio des actifs liquides à l'actif total de 62,7%.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : deux financements de la Banque mondiale de 550 M USD**

La Banque mondiale a accordé deux aides d'un montant total de 550 M USD à l'Éthiopie afin de financer (i) le programme « *Lowlands Livelihood Resilience* » (350 M USD) visant à améliorer la résilience des communautés pastorales et agro-pastorales et (ii) le projet « *Renewable Energy Guarantees* » (200 M USD) dont l'objectif est de fournir des garanties de paiements et des prêts aux producteurs d'énergie indépendants (IPP) dans le cadre du développement de neuf centrales solaires (1 050 MW) et deux centrales éoliennes (300 MW). La Banque mondiale, dont les engagements en Éthiopie se sont élevés à 3,2 Mds USD en 2018, aurait prévu d'engager 1,7 Md USD en 2019.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENT

▼ Cameroun : une convention de 2,6 Mds FCFA signée avec la France en soutien à la gouvernance financière

La convention de financement a été signée le 29 mai 2019, permettant la mise à disposition d'une enveloppe de 2,6 Mds FCFA accordée dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D) pour le démarrage de la seconde phase du projet d'appui à la gouvernance financière. Ledit projet a déjà permis à l'Etat du Cameroun de mettre en place de nombreuses réformes en matière de gestion des finances publiques.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : déblocage des financements pour le projet RATP / SCANIA

Le 21 mai 2019, le Premier ministre a échangé avec les acteurs du projet de modernisation du transport public urbain de la capitale porté par les groupes français RATP et suédois SCANIA. Ce projet vise à densifier le réseau de transport collectif de Ouagadougou, en déployant 550 véhicules neufs sur les lignes de bus actuelles et futures de la SOTRACO, puis de développer le futur réseau hiérarchisé multimodal qui s'appuiera sur 4 lignes structurantes de bus à haut niveau de service. Les études techniques étant achevées, les acteurs de ce projet auraient obtenu l'accord du Premier ministre pour le déblocage des financements. Selon le ministre burkinabè des Transports, ce projet sera mis en œuvre à l'horizon mi-2020.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : l'Indonésie va décaisser 198 M EUR pour des projets de logements sociaux et de routes

Dans le cadre du renforcement de sa coopération avec la Côte d'Ivoire, l'Indonésie va débloquent un prêt d'un montant global de 198 M EUR pour le financement des projets de logements sociaux (45,7 M EUR) et de revêtement de routes (152,4 M EUR) a indiqué récemment Guehe Jeanne, ambassadrice de Côte d'Ivoire en Australie et en Indonésie. Pour rappel, dans le cadre de l'axe 3 de son programme social, la Côte d'Ivoire s'est lancée dans un vaste projet de construction de logements sociaux, dont 90 ha à Bassam, 439 ha à Songon et 52 ha à Bingerville. Aussi, annonce AGEROUTE (Agence de gestion des routes), une réhabilitation du réseau routier de 120 000 km est prévue d'ici 2020.

✉ alpha.ly@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : mobilisation financière de 500 M EUR pour le programme social du gouvernement ivoirien**

Le porte-parole du gouvernement a annoncé que l'Etat ivoirien avait déjà mobilisé plus de 359 Mds FCFA (552 M EUR) dans le cadre de son programme social 2019-2020 (PSGouv). Cela représente près de la moitié des investissements initialement prévus, dont plus de 41% seront financés sur le budget de l'Etat. Ce sont donc 12 projets prioritaires qui ont pu être mis en œuvre afin d'améliorer le pouvoir d'achat des populations, de renforcer la cohésion sociale et de réduire la pauvreté dans un pays où plus de 46% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : lancement du projet de réhabilitation des pompes à motricité humaine**

Le Premier ministre ivoirien a officiellement lancé le programme de réhabilitation de 21 000 pompes à motricité humaine dans le pays. Cette opération s'inscrit dans le programme social du gouvernement et va nécessiter un financement de l'Etat de 15 Mds FCFA (23 M EUR) sur trois ans. L'objectif est de réparer et de moderniser le matériel, notamment les 40% de pompes actuellement en pannes. Le Premier ministre a rappelé que ce projet devrait bénéficier à 11 millions de personnes vivant en zone rurale et créer 500 emplois.

✉ alpha.ly@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : Guinea Alumina Corporation (GAC) obtient un important prêt de 750 M USD**

Il s'agit du plus important montage financier jamais établi pour un nouveau projet minier en Guinée. Ce prêt, d'une durée de 12 à 14 ans, a été accordé par des institutions financières de développement, des agences de crédit à l'export et des banques commerciales, dont la Société financière internationale (330 M USD, somme qui inclut des dettes contractées auprès de banques commerciales), la Banque africaine de développement (100 M USD) et Export développement Canada (150 M USD). Les fonds serviront à financer l'exploitation de la bauxite et de l'infrastructure de transport connexe, ainsi que la construction d'installations portuaires. Pour mémoire, le projet GAC nécessite un investissement total de 1,4 Md USD.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : octroi par la BAfD et le FAD d'un appui financier de 6 M EUR pour la filière karité et emploi des femmes**

Le gouvernement a ratifié deux accords de prêt avec la Banque africaine de développement (BAfD) et le Fonds africain de développement (FAD) pour un montant total de 6 M EUR, dédiés au projet d'autonomisation économique des femmes dans la filière karité. Ces projets visent en priorité à améliorer les revenus des femmes et à développer leur autonomisation économique, conformément à la feuille de routes du projet. A terme, 400 coopératives devraient être lancées dans la production de karité.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : signature par le gouvernement d'une convention avec le groupement EREN-Total (Koutiala, 25 MW)**

La convention porte sur la construction d'une centrale solaire de 25 MW à Koutiala. Le coût d'investissement est estimé à 36,2 M EUR. Le délai de construction serait de 16 mois et la durée d'exploitation de 28 mois. La mise en œuvre de cette convention permettra entre autres d'accroître l'offre d'Énergie du Mali (EDM SA) dans un contexte de croissance permanente de la demande d'électricité (+10% par an), de renforcer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et d'optimiser le coût de production.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : financements de projets par le FADES**

Le 1^{er} projet est relatif à la construction d'une ligne électrique haute tension de 225 kilovolts, longue de 670 km, devant relier les villes de Nouakchott et de Zoueira, avec une extension de 39 km vers la ville d'Atar au nord du pays. Ce projet est financé à hauteur de 115,9 M EUR par le Fonds arabe de développement économique et social (FADES). Le 2^{ème} projet, devant faire l'objet prêt de 41,2 M EUR, porte sur la réhabilitation de la route de l'espoir et devrait permettre le financement, entre autres, des travaux de génie civil, des services du consultant, de l'acquisition d'équipements de comptage du trafic et des balances pour la pesée des cargaisons transportées, et de la formation au profit de la société nationale ATTM.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : la BAfD débloque 115,5 M EUR pour le barrage de Kandadji**

La Banque africaine de développement (BAfD) a décidé d'octroyer au Niger 115,5 M EUR pour la réalisation du barrage de Kandadji dans la région de Tillabéri, dont un prêt de 58,5 M EUR, un don de 44,6 M EUR du Fonds africain de développement, ainsi qu'un prêt de 12,5 M EUR de la Facilité d'appui à la transition. Le barrage, d'un coût total de 230 M EUR, permettra d'accroître l'accès à l'eau pour le développement agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations, grâce à la mise en valeur d'un potentiel de terres irrigables de quelque 45 000 hectares. Le barrage générera 130 MW pour une production annuelle de 629 GWh, ce qui représente une hausse de 55% de la production totale du pays.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Niger : la BOAD financera les travaux d'aménagement et de bitumage de la voirie urbaine de Tillabéri à hauteur de 14 Mds FCFA (21,3 M EUR)**

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a accordé un crédit de 14 Mds FCFA (21,3 M EUR) pour le financement partiel des travaux d'aménagement et de bitumage de la voirie urbaine de Tillabéri, à 115 km au nord-ouest de Niamey. Ce financement se subdivise en une tranche concessionnelle de 5 Mds FCFA (7,6 M EUR) et en un prêt souverain de 9 Mds FCFA (13,7 M EUR). Effectués dans le cadre du programme de la « fête tournante » de la République nigérienne qui sera célébré le 18 décembre prochain dans cette ville, ces travaux seront réalisés par l'entreprise française Sogea-Satom pour un coût global de 16,8 Mds FCFA (25,6 M EUR).

✉ cossuc@afd.fr

▼ Niger : la BOAD soutient les PME via BOA, filiale locale de BMCE Bank

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et la *Bank of Africa* (BOA) Niger, filiale du groupe bancaire marocain BMCE Bank, ont signé le 27 mai à Lomé une convention de financement pour une ligne de 10 Mds FCFA (15 M EUR) à disposition de la BOA Niger en faveur des micros, petites et moyennes entreprises locales (MPME). Ce concours s'inscrit dans le cadre du 3^{ème} programme entrepris par la BOAD et son partenaire allemand KfW, visant à soutenir les MPME de l'UEMOA en finançant leurs investissements, dans le but d'augmenter leur productivité, leur compétitivité et leur contribution à la création de richesses et d'emplois dans la zone UEMOA.

✉ cossuc@afd.fr

▼ Nigéria : le gouvernement fédéral souhaite se tourner vers les banques chinoises pour financer le projet de ligne ferroviaire côtière

Selon le ministre des Transports Rotimi Amaechi, l'Etat fédéral va chercher à emprunter 2,3 Mds USD, dont 1,8 Md venant de prêts chinois et 500 M USD d'un fonds de contrepartie de l'Etat fédéral, afin de financer le projet ferroviaire Lagos-Calabar via Port-Harcourt. Pour rappel, le Nigéria avait signé en 2016 un accord de 11,2 Mds USD avec la *China Civil Engineering Construction Company* pour sa construction. A noter que le président de la chambre de commerce chinoise au Nigéria, Ye Shuijin, a récemment estimé la valeur des investissements chinois dans le pays à 20 Mds USD, avec la présence de 160 entreprises chinoises employant 200 000 Nigériens.

✉ pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : le gouvernement fédéral multiplie les annonces dans le secteur aérien

Hadi Sirika, le ministre de l'Aviation, a annoncé qu'une allocation de 47 Mds NGN (153,6 M USD) était prévue pour *Nigeria Air* dans le Budget 2019, malgré la décision suspensive prise en 2018 par le conseil exécutif fédéral sur le projet de transporteur national. Le ministre a également inauguré le terminal de l'aéroport de Maiduguri, dont la réhabilitation avait commencé en 2013. Par ailleurs, l'appel d'offres pour la concession de la gestion des opérations de l'aéroport d'Asaba (Etat de Delta) a été ouvert. Le contrat de construction de l'aéroport avait été accordé à ULO consultants, propriété de l'homme d'affaire local Luke Okpuno, pour un coût de construction final estimé à 27 Mds NGN (88,2 M USD).

✉ barthelemy.blanc@dgtresor.gouv.fr

▼ Djibouti : signature d'un protocole d'entente (MoU) entre ENGIE et le gouvernement djiboutien

Le 28 mai 2019, le directeur général Afrique d'ENGIE et le ministre djiboutien de l'Énergie ont signé un MoU pour développer la première centrale solaire photovoltaïque du pays, d'une capacité de 30 MW et située dans la région d'Ali-Sabieh. Cette centrale vise à réduire la dépendance énergétique du pays à l'Éthiopie, son premier fournisseur d'électricité. ENGIE se pose en précurseur dans le domaine de l'énergie à Djibouti et prévoit également de lancer des projets dans l'électrification en réseaux et rurale.

✉ marion.cochet@diplomatie.gouv.fr

▼ **Ethiopie : construction d'un satellite destiné aux communications**

Le 27 mai 2019, l'*Ethiopian Space Science and Technology Institute* (ESSTI) et la *China Rocket Company* ont signé un accord visant la construction commune d'un satellite de communication et de diffusion pour 8 M USD. Il s'agit du deuxième satellite éthiopien après la construction, avec l'aide de la Chine, d'un satellite d'observation dont la mise en orbite est prévue pour novembre 2019. Pour rappel, dans le cadre de la visite du président français Emmanuel Macron en mars 2019, l'ESSTI avait également signé un protocole d'accord portant sur la coopération spatiale avec le Centre national d'études spatiales (CNES).

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : lancement du deuxième projet pilote dans le cadre d'un programme d'irrigation solaire**

L'agence de coopération coréenne KIOCA et l'UNDP ont signé un accord pour financer, à hauteur de 6,4 M USD et 0,6 M USD respectivement, un projet pilote d'irrigation solaire pour les communautés agricoles soudanaises. Le projet, d'une durée de cinq ans, vise une capacité installée totale de 1804 kW et bénéficiera à 22 500 fermiers de l'Etat du Nil (Nord-Est). Il vise à attirer les investisseurs privés sur le segment de l'irrigation solaire. Pour rappel, en 2014, le ministère des Ressources en eau, de l'irrigation et de l'électricité a mis en œuvre un premier projet pilote (257 kW) en équipant une trentaine de fermiers dans un état voisin avec l'appui de l'UNDP.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : projet de construction d'un deuxième oléoduc entre la Tanzanie et la Zambie (1,5 Md USD)**

Le ministre de l'Energie a annoncé le 28 mai la construction d'un oléoduc pour un montant de 1,5 Md USD entre les villes de Dar es Salam et de Ndola, au nord de la Zambie, distantes de 1 350 km. Si le financement et le calendrier du projet restent inconnus, une étude de faisabilité sera conduite en 2019-2020 d'après le ministre, qui a esquissé le tracé du pipeline côté tanzanien. L'oléoduc permettrait d'acheminer des produits pétroliers raffinés en Zambie. Il compléterait l'oléoduc existant d'une longueur de 1 710 km qui relie déjà les deux pays et permet l'acheminement de produits bruts.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Côte d'Ivoire : projet de création d'une bourse des produits agricoles

Une délégation de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) de l'UEMOA est venue évaluer le projet de création d'une bourse de matières premières agricoles (BMPA) dans la ville de Korhogo. Cette rencontre avec les autorités locales, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a permis de sensibiliser les acteurs locaux sur l'importance de ce projet dans la transformation du secteur agricole en Côte d'Ivoire. Cette BMPA devrait être opérationnelle pour juin 2020 sous la gestion de la Direction générale de l'autorité de régulation du système de récépissés d'entreposage et démarrera avec trois produits : l'anacarde, le cola et le maïs.

✉ baptiste.palu@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : l'AFD appuie le secteur agricole et la formation professionnelle pour un montant total de 20,7 M EUR

La Guinée et l'AFD viennent de signer deux nouvelles conventions de financement. La première concerne la mise en œuvre de la deuxième phase du projet PAFISAM (amélioration de la formation et de l'insertion dans les secteurs agricole et minier), pour un montant de 13 M EUR. La deuxième, d'un montant de 7,7 M EUR, concerne le projet d'appui au développement du bassin arachidier de Dabola, dont l'objectif est d'augmenter la production d'arachide à travers un conseil agricole pour l'amélioration des techniques de production, la diffusion des semences améliorées et la facilitation de l'accès au crédit pour la traction animale.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : 2^{ème} producteur mondial de cacao, le Ghana en récolte peu les fruits

Le Ghana représente 20% de la production mondiale de cacao, pour 2 Mds USD de revenus sur un marché global de 100 Mds USD selon le *Ghana Cocoa Board* (Cocobod), régulateur du secteur. Plusieurs raisons expliquent cette situation : une transformation sur place insuffisante, ainsi que des exploitations de petites tailles et de faibles rendements. Plus généralement, le cacao africain est généralement jugé de qualité inférieure à celui d'Amérique latine. Le directeur financier du Cocobod a par ailleurs récemment annoncé que l'institution étudiait la possibilité d'émettre des obligations à 15, voire 20 ans, à la place du prêt annuel remboursable sur un an destiné à financer l'achat des fèves aux fermiers.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : arrêt de la livraison de maïs par le gouvernement à la Grain Millers Owners Association

En mai 2019, le gouvernement kenyan a décidé de fournir aux minotiers 2 millions de sacs de maïs de 90 kg à des prix concessionnels afin que ces derniers puissent vendre de la farine à bas prix. Le prix de vente par l'Etat est de 20 EUR pour un sac de 90 kg, contre un prix du marché supérieur de 40%. Le ministère de l'Agriculture a bloqué ses livraisons de maïs (issus de la *Strategic Food Reserve*, les stocks publics gérés par le *National Cereals and Produce Board - NCPB*) aux minotiers de la *Grain Millers Owners Association*. L'association attend depuis trois semaines une livraison d'une valeur de 8,8 M EUR. Ce blocage intervient à la suite d'un courrier adressé au ministre par une association de petits minotiers, la *United Millers Association*, accusant la *Grain Millers Owners Association* de revendre le maïs sur le marché au lieu de le transformer en farine. La situation sur le marché du maïs et de la farine de maïs pourrait se compliquer dans les mois à venir en raison de la baisse des stocks disponibles (stocks suffisants jusqu'en juillet) et de la non mise en œuvre par le ministère de l'Agriculture de sa décision d'importer sans taxe du maïs en provenance de pays situés hors de la Communauté d'Afrique de l'Est.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Cameroun : un incendie survenu sur le site pétrolier de la Société nationale de raffinage

L'incendie, survenu dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2019, a causé d'importants dégâts matériels, dont la perte de l'unité de distillation atmosphérique ainsi qu'une bonne partie des installations du site. La Sonara a fait l'annonce d'une suspension provisoire de ses activités et de sa production. Toutefois, à la suite d'une réunion de crise présidée le 3 juin 2019 par le Premier Ministre, Joseph Dion Ngute, le gouvernement camerounais principal actionnaire promet de mettre tout en œuvre pour relancer la société afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement en carburant. Pour rappel, la Sonara, unique raffineur du Cameroun est dotée d'une capacité théorique de 2,1 millions de tonnes de pétrole brut par an.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : attribution de quatre blocs d'exploration pétrolière en mer

Le gouvernement ivoirien a attribué quatre blocs d'exploration pétrolière en mer aux groupes français Total et italien Eni. Le porte-parole du gouvernement a annoncé que les sociétés investiront 166 M EUR, dont 85 M EUR pour Eni et 81 M EUR pour Total, qui posséderont 90% des parts sur chacun des blocs. La société publique ivoirienne du pétrole, Petroci, contrôlera les parts restantes.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : faible taux d'accès à l'électricité, estimé à 35% de la population d'après la Banque mondiale**

Selon un rapport de la Banque mondiale publié le 22 mai 2019, seulement 35% de la population guinéenne a accès à l'électricité. En 2010, le pays n'exploitait qu'environ la moitié (118 MW) de sa capacité totale installée (234,15 MW). Depuis lors, plus de 3 Mds USD ont été injectés dans le secteur électrique pour combler le déficit énergétique, estimé à 400 MW. Le barrage de Kaléta (240 MW) a ainsi pu être construit et mis en service en 2015. D'autres barrages sont prévus, notamment celui d'Amaria (300 MW) et de Souapiti (430 MW).

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : souhait de la société émiratie Al Sayyegh d'encadrer l'orpaillage et d'installer des centrales d'achat**

Au cours de leur visite aux Emirats arabes unis du 19 au 22 mai 2019, le Premier ministre Boubou Cissé et la ministre des Mines et du Pétrole Lelenta Hawa Baba Ba ont rencontré les responsables d'*Al Sayegh*. Les échanges ont porté sur l'encadrement de la production artisanale d'or et sa commercialisation. Selon la ministre, l'appui de l'entreprise émiratie serait nécessaire notamment pour mieux contrôler les statistiques liées à la production artisanale d'or. Le Mali compte entre 12 et 13 mines industrielles, contribuant à 8% de son PIB. Les exportations d'or du Mali auraient augmenté de 15,4%, pour atteindre 61,6 tonnes en 2018 contre 53,4 tonnes en 2017.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : la SNIM cède son gisement de fer du F'derick**

Il s'agit d'un gisement de haute teneur (63%), situé dans la zone de Fdérick et qui recèle de réserves estimées à 30 M tonnes. Le projet prévoit la création d'une société mixte comprenant un opérateur australien BCM et deux opérateurs mauritaniens. Le partenariat permettra aux investisseurs de détenir 80% de la société, les 20% restants revenant à la SNIM.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : *Aura Energy* annonce la production d'un échantillon d'oxyde d'uranium (UO4) dans la mine Tiris**

Selon les responsables de la compagnie, le résultat des échantillons produits ont attesté que l'UO4 produit est considéré comme vendable, avec des niveaux d'impureté acceptables par rapport aux normes ASTM. L'entrée en production de la mine est prévue en 2020, avec une production pouvant atteindre 11 M tonnes d'uranium pendant 15 ans.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : la Braniger sur le point de fermer ses portes au Niger**

La société des Brasseries et boissons gazeuses du Niger (Braniger), filiale du groupe français Castel, est sur le point de fermer ses portes au Niger en raison de fortes pertes cumulées et de la baisse de ses ventes. Le conseil d'administration a convoqué une assemblée générale (AG) pour le 10 juin en vue de dissoudre la Braniger, ce qui entraînera l'arrêt des activités dans les prochaines semaines. La nomination d'un liquidateur est attendue dans les prochaines semaines, a priori au cours de l'AG du 10 juin. Les autorités nigériennes auraient engagé des consultations afin de trouver des solutions pour sauver cette entreprise. Présente au Niger depuis plus de 50 ans, la Braniger est le leader national sur le marché de la bière et des boissons gazeuses.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Cap-Vert : les énergies renouvelables pourraient atteindre 50% de la production d'ici 2030**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Energie a annoncé que la production d'énergie renouvelable (solaire et éolienne) a augmenté pour atteindre 20% de l'énergie produite en 2018 (18% éolienne et 2% solaire) et que, d'ici 2030, elle pourrait atteindre 50% de la production totale d'énergie du pays. Selon le ministre, une enveloppe de 400 M EUR est prévue pour installer des systèmes de production d'énergies renouvelables et des services d'appui. A cet égard, il a annoncé qu'une nouvelle station photovoltaïque sera bientôt installée sur l'île de Santiago.

✉ lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Libéria : signature d'une convention minière de 25 ans pour le projet aurifère de Dugbe**

Le gouvernement libérien et l'entreprise britannique *Hummingbird Resources* ont signé une convention minière de 25 ans pour le développement du projet aurifère de Dugbe (sud-est), le plus grand du pays avec 4,2 M d'onces estimées. L'accord prévoit notamment un taux de redevance de 3% sur la production d'or, une taxation sur le revenu de 25% associée à des crédits d'impôt pour les dépenses d'exploration antérieures et une participation gratuite de 10% de l'Etat dans le projet. *Hummingbird* a été fondée en 2005 et elle exploite depuis 2014 la mine de Yanfolila au sud du Mali. Les exportations d'or du Libéria auraient représenté 226 M USD en 2018, soit 42% de ses ventes totales vers l'étranger.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Sierra Leone : reprise du 4^{ème} cycle d'octroi de licences pétrolières

Le directeur général de la Direction du pétrole a annoncé la réouverture du 4^{ème} cycle d'octroi de licences d'exploration pétrolières après sa suspension en septembre 2018. En partenariat avec les britanniques Getech et GeoPartners, de nouvelles études sismiques ont depuis pu être conduites afin de fournir des informations de meilleure qualité. Le précédent cycle en 2012 avait permis l'attribution de blocs offshore à onze sociétés, dont l'américaine *Chevron* et la russe *Lukoil*, mais à la suite de la chute des prix du pétrole en 2014, aucune n'avait renouvelé sa licence initiale. *European Hydrocarbon*, filiale de la britannique *African Petroleum*, détient actuellement les deux seuls blocs offshore autorisés en Sierra Leone.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : vers l'assainissement financier de la compagnie nationale de fourniture d'électricité

Selon le ministre de l'Energie, la compagnie nationale publique en charge de la fourniture d'électricité, TANESCO, pourrait enregistrer un bénéfice de 4 M USD en 2019, après avoir accusé un déficit de 53 M USD en 2018. Ces résultats, certes ambitieux, découleraient d'une augmentation progressive des tarifs d'électricité et du renforcement de l'efficacité opérationnelle de la compagnie. Toutefois, TANESCO conserve une dette d'environ 416 M USD. Fin 2017, la capacité totale connectée au réseau du pays était de 1 566 MW, dont 42% d'origine hydroélectrique, 57% thermique (gaz et diesel) et 1% de biomasse.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Services

▼ Cap-Vert : hausse du tourisme au premier trimestre 2019

Au premier trimestre 2019, le nombre d'hôtes et de nuitées dans les hôtels du pays a progressé respectivement de 8,5% (233 721 clients) et de 4,5% par rapport à la même période en 2018. Le Royaume-Uni a été le principal pays d'origine des touristes (22,4% des entrées totales) et ses touristes sont ceux qui sont restés le plus longtemps au Cap-Vert, avec un séjour moyen de 7,5 nuits. Viennent ensuite la France (13,3), les Pays-Bas (12,6%) et l'Allemagne (11,5%). L'île de Sal est la destination préférée des touristes : 45,3% des touristes sont restés à Sal, 29% à Boa Vista et 10,6% à Santiago.

✉ lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gambie : l'opérateur de téléphonie mobile Gamcel demande un renflouement sous peine de mettre un terme à ses opérations**

La directrice générale de l'opérateur a comparu devant la Commission des entreprises publiques de l'Assemblée nationale en présentant son rapport d'activité et ses états financiers 2017. Elle a déclaré que Gamcel était déjà limitée dans la couverture de son réseau et que toute perte supplémentaire de couverture pourrait nécessiter l'arrêt de ses activités en tant que fournisseur de services. L'opérateur doit également réaliser des investissements en capital pour étendre et moderniser son infrastructure. Gamcel demande un renflouement via une injection de capitaux de la part du gouvernement ou un financement concessionnel.

✉ lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Nigéria : nouvel entrant franco-nigérian sur le marché du transport par moto

Kwik est une plateforme franco-nigériane centrée sur les livraisons B2B à motos. Après une levée de fonds conduite en mars par le français Marlinvest et un lancement-test réussi en mai, le service sera rendu accessible au public début juin sur smartphones et navigateurs internet. Pour rappel, lancée en 2018, l'entreprise nigériane de transport par moto à la demande Gokada a levé 5,3 M USD, qui lui permettront de recruter de nouveaux conducteurs. Le marché des motos-taxis en Afrique devrait dépasser les 9 Mds USD d'ici 2021 selon une étude publiée par le cabinet *TechSci Research*, avec une activité principalement développée au Nigeria, en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Ouganda.

✉ pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Niger : visite d'État du Président du Niger en Chine

Le chef d'Etat du Niger, accompagné de la première dame et d'une importante délégation, est arrivé le 26 mai à Hangzhou dans la province du Zhejiang, première étape de cette visite d'État de cinq jours. Le Président nigérien Issoufou Mahamadou s'est ensuite rendu à Pékin, où il s'est entretenu en tête-à-tête avec le Président chinois Xi Jinping lors d'une cérémonie officielle sur la Place de la Porte d'Est du Grand Palais du Peuple. Ce séjour a été marqué par des discussions officielles, notamment sur des questions d'intérêt commun, et la signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : Israël organise un salon dédié aux technologies agricoles à Accra

Fort de son expertise en irrigation, conditionnement et promotion des exportations agro-alimentaires, l'Etat hébreux organisera début juin à Accra, en partenariat avec le ministère ghanéen de l'Agriculture, un salon intitulé « *Ghana grows with Israel - Agritech summit* » regroupant 18 entreprises israéliennes spécialisées dans les nouvelles technologies agricoles, le financement des industries agro-alimentaires et les nouvelles pratiques agricoles.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : première visite officielle du Président Rajoelina en France

Une délégation gouvernementale s'est rendue à Paris du 28 mai au 3 juin dans le cadre de la première visite officielle du Président Rajoelina en France. Accompagné de chefs d'entreprises, il a rencontré les membres du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) et le Cercle de l'Union Interalliée. Durant la séquence MEDEF, trois accords-cadres ont été signés dans le secteur de l'énergie: les projets de barrages hydroélectriques à Sahofika (Eiffage-Themis-Eranove-HIER) et Volobe (Colas-Jovena) ainsi qu'un projet d'hybridation de centrale thermique (Akuo Energy). Par ailleurs, un accord sur la digitalisation du secteur agricole a été signé avec le groupe Atos. Le Président Rajoelina s'est également entretenu avec le Président Emmanuel Macron le 29 mai.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

